

Fabrice GUILLEMET

1242, allée de sausset
33127 SAINT JEAN D'ILLAC
Tél : 06.10.24.19.70

Monsieur le Maire,
Monsieur Jacques FERGEAU

SAINT JEAN D'ILLAC, 04 août 2011

Objet : « Question écrite » à l'ODJ du CM d'octobre 2011

Monsieur le Maire,

Une réunion s'est tenue le 2 août dernier, entre les services de l'Etat et les représentants des intercommunalités COBAS, COBAN et VAL DE L'EYRE, pour annoncer la réhabilitation du Centre d'Enfouissement Technique des déchets d'Audenge (CET), assortie d'un montage financier.

Le financement de ce Projet d'un montant global de 22 millions d'euros sur 30 ans, est à répartir entre :

- l'ADEME pour 9 millions d'euros sur 3 ans,
- les intercommunalités COBAS, COBAN, VAL DE L'EYRE pour 6 millions d'euros sur 8 ans,

Le solde, soit 7 millions d'euros proviendrait d'une enveloppe du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de Gironde et de certaines collectivités locales qui utilisaient autrefois ce site, avant les déboires de l'exploitant, la société EDISIT.

Les communes de Cestas-Canejan, Martignas, Saint Jean d'Illac et le Porge sont citées.

Puisque le montage financier est connu, ayant été présenté lors de la réunion du 2 août, en présence du sous-Préfet Pascal GAUCI, pouvez-vous nous indiquer le montant de la contribution demandée à Saint Jean d'Illac, ainsi que le calendrier de versement de cette dépense ?

../...

A ma connaissance, des poursuites judiciaires étaient engagées à l'encontre de la société EDISIT (et de son PDG) au sujet de l'enfouissement de déchets illicites, tant au civil qu'au pénal ; la plainte au civil avait probablement pour but d'appeler le contrat d'assurance risques industriels en indemnisation pour financer une dépollution du site !. ; avez-vous connaissance d'une participation d'industriels ou de fonds d'assurances dans le montage financier pour la réhabilitation du site d'Audenge ?

Enfin, notre commune envisage t'elle à terme un acheminement des déchets ménagers vers ce site ?

Monsieur le Maire, pouvez-vous nous faire part de l'état des décisions techniques (notamment la construction d'un incinérateur ?) et financières connues à ce jour sur ce Projet de réhabilitation, ainsi que votre sentiment sur ce dossier ?

Dans l'attente de vous lire,

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Fabrice GUILLEMET
Conseiller Municipal